

Annnonce légale

BOURBON TUBES

AVIS DE CONSTITUTION d'Établissement Secondaire

Aux termes d'un PV d' AGE du 15/05/2014, l'entreprise BOURBON TUBES crée un établissement secondaire à Mayotte :

Siège social : chez Centre d'Affaires de Mayotte – Centre Maharajah – Bâtiment A – ZI Kawéni – 97600 Mamoudzou

Objet : travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

Gérant : M. CAPPELETTI Eric

Annnonce légale

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : "KOIN SPORTS" sous le sigle "KS" au capital de 2200 euros. Siège social : S/C BP 212 11 bis 1 rue CCT3 - Passamaity.

Objet : commerce des articles de sports et connexes

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés DE Mamoudzou.

Gérant : Mme MAHAMODOU Michelle

Cogérant: M MOHAMED Dhoul-Mahamoud.

Faits divers

Contrôles de gendarmerie à Tsingoni

Le mardi 20 mai 2014, de 08h00 à 10h00, sur le parking du collège de Tsingoni, trois militaires de la brigade territoriale autonome de Sada, accompagnés d'un inspecteur de la DEAL effectuent un contrôle coordonné. A cette occasion, sept véhicules et 11 personnes sont contrôlés. 14 contraventions et une infraction délictuelle (défaut d'assurance) au code de la route sont relevées par les militaires de la gendarmerie.

28 personnes dans le kwassa

Le mardi 20 mai 2014, la brigade nautique de Pamandzi intercepte au nord-ouest de grande-Terre un kwassa transportant 28 personnes

dont un passeur présumé. L'ensemble des passagers à l'arrivée à quai fait l'objet d'une évaluation sanitaire puis d'une procédure administrative avant la mise en œuvre de la reconduite à la frontière. Par ailleurs, le passeur présumé est placé en garde à vue dans les locaux de la gendarmerie.

Bob Dahilou cambriolé

Le chanteur Bob Dahilou a été victime d'un cambriolage, les voleurs ne respectant même plus les barres locales. Pourtant le chanteur avait un porte métallique, qui n'a pas résisté aux voleurs qui ont emporté tout son matériel et autres objets appartenant au chanteur. La police a ouvert une enquête.

Objets rares à la vente

Les policiers sont intervenus hier devant le collègue de M'gombani où un individu rameutait les élèves pour leur vendre des montres et chaussures uniques à Mayotte « la marque n'existant pas précisait-il ». Aux policiers qui lui demandaient des explications, il répondit avec aplomb que ces objets étaient rares car la marque n'existait pas (sic !) Bien entendu les flics ne furent pas convaincus par son bagou et ont décidé de l'interpeler. Tout à coup, le bonimenteur vit rouge. Il bouscula un agent et pris la fuite sans demander son reste, abandonnant ses « raretés ».

D.H.

RéDia Ylang ARS et SFD

Aujourd'hui: «Journée nationale de prévention de la santé du pied »

Le réseau diabète RéDiabYlang en partenariat avec l'ARS et la Société Francophone du Diabète (SFD), offrira aux professionnels de santé de l'île une formation adaptée aux besoins de la population de Mayotte. En effet, selon l'enquête de prévalence de 2009 (MAYDIA) Mayotte compte chez les adultes de plus de 30 ans 10.4% de personnes diabétiques soit 1 personne sur 10. Pour améliorer la prévention et la prise en charge précoce des complications du diabète qui touchent les pieds, le réseau diabète se mobilise et sensibilise ses usagers patients et professionnels sur ce qu'on appelle communément « le pied diabétique ». Il est souvent le résultat d'une combinaison de troubles et de facteurs divers : neuropathie, problèmes vasculaires, déformation des pieds, mauvais équilibre glycémique ... On estime que 15 à 25% des personnes diabétiques présenteront au cours de leur vie une plaie du pied. Or tout retard dans l'appréciation de la gravité de la lésion et sa prise en charge adéquate conduit à un risque accru d'amputation.

Si l'offre de soins à Mayotte ne compte pas à ce jour de podologue sur l'île pour un accès à une consultation annuelle remboursée par la sécurité sociale, les professionnels présents médecins, infirmiers sont en mesure de graduer les risques podologiques et de prendre en charge toute lésion du pied d'une personne diabétique pour réduire les risques d'amputation. Mais, tous ne disposent pas d'une formation spécifique, c'est pourquoi interviendront les 22 et 23 mai au réseau diabète les Dr ALI Ramlati, présidente de RéDiabYlang, M. MANTOVANI Ivano, Infirmier spécialisé – trésorier SFD Paramédicale et Mme JOURNOT Catherine, Podologue à Toulouse - vice-présidente du groupe pied SFD/SFD paramédical. Un

Jeudi 22 MAI 2014

La santé des pieds de vos malades est capitale

Journée nationale de PRÉVENTION de la santé du pied

RéDiabYlang 976
RÉSEAU DIABÈTE MAYOTTE

Une formation des professionnels sur la plaie du pied diabétique les jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014

Renseignements
tél. : 02 69 61 04 00
email : administration@rediab-ylang.fr

Inscriptions en ligne sur
reseau-santé-mayotte.fr
(rubrique Actualités)

Faites évaluer vos pieds par votre médecin !

programme de formation riche en connaissances ouvert aux médecins et infirmiers de l'île libéraux et hospitaliers. 30 participants sont attendus pour ensemble accompagner les patients au mieux.

Pour de plus amples renseignements ou pour toute inscription appelez RéDiabYlang au :0269 61 04 00 ou au 0639 69 86 77